



Deux exemples de mesures pour adapter les périmètres des aires protégées aux nouveaux enjeux et permettre les mouvements de la nature

Etendre le périmètre de l'aire protégée

Par la Réserve naturelle régionale des Gorges de Daluis, gérée par la Communauté de communes Alpes d'Azur et la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Réserve naturelle régionale des Tourbières du Morvan, gérée par le Parc naturel régional du Morvan

Quels sont les objectifs de la mesure ?

- ➔ Étendre le périmètre de l'aire protégée pour assurer une cohérence écologique et fonctionnelle dans la gestion et la stratégie scientifique du site.
- ➔ Assurer une cohérence spatiale des zones de conservation proches (réserves, sites Natura 2000, Parc National, etc.).
- ➔ Protéger durablement des milieux importants pour les espèces et les habitats constituant les responsabilités de l'aire protégée

A quels effets du changement climatique répond-elle ?

La mesure répond à l'ensemble des effets du changement climatique sur les milieux, les usages et les pressions.

Pour les milieux humides, les pressions s'exercent d'autant plus fortement qu'ils sont perturbés par des aménagements et des usages qui modifient leur fonctionnement hydrologique au-delà de la limite de l'aire protégée. La préservation de réseaux de sites ou d'habitats permet de conforter à plus large échelle les milieux dont dépendent les enjeux de conservation de la réserve et permet aux espèces de se maintenir à l'échelle de métapopulations interconnectées.



@Benoît Morel

La RNR des Gorges de Daluis s'étend sur 1082 hectares.



@Toine du Morvan

La RNR des Tourbières du Morvan regroupe 12 sites emblématiques du patrimoine tourbeux du Morvan pour une surface totale de 266 ha.

Qu'avez-vous concrètement mis en œuvre ?

Pour les tourbières du Morvan, une phase de consolidation des partenariats avec les structures pouvant intervenir dans la maîtrise foncière ou la gestion et dans le co-portage de la création d'aires protégées a débuté après la validation politique interne des besoins et objectifs de la mesure.

Pour la réserve du Daluis, une période d'animation foncière de 1 an auprès d'une 50aine de propriétaires privés et de partenaires a été engagée afin de définir un périmètre de protection autour de la Réserve. Un accord avec les conseils municipaux des 3 communes concernées a été trouvé pour délimiter un périmètre de 1800 hectares. Une réunion publique a été organisée pour recueillir les avis du territoire et répondre aux questions et craintes. Elle sera suivie d'une enquête publique.

Quelles difficultés rencontrées ?

La définition de périmètre de protection situé sur des parcelles privées nécessite un travail de longue haleine avec les propriétaires afin d'informer et rassurer sur le projet. Ce temps n'est pas toujours facile à articuler avec la gestion quotidienne d'un espace naturel protégé.

Les moyens humains indispensables à la concertation locale et au pilotage du projet peuvent donc être limitant pour l'énorme travail d'animation nécessaire à l'acceptation locale.

Quels leviers pour la réussite ?

Prendre le temps, être transparent sur le travail effectué (réunion publique) et communiquer avec tous les partenaires du territoire. Être ancré et reconnu dans son territoire. S'intégrer dans des dynamiques du territoire ou nationales (comme la stratégie nationale pour les aires protégées) qui peuvent offrir des opportunités de financement du temps nécessaire à la mise en place de cette mesure



Elle héberge huit tourbières, trois étangs d'origine anthropique et de grands ensembles de prairies humides oligotrophes.

Les tourbières ont été abandonnées depuis le milieu du 20e siècle et évoluent spontanément en libre évolution après, pour certaines, des opérations de restauration. Les prairies humides sont gérées par pâturage extensif, soit en régie par le gestionnaire, soit par des éleveurs. L'agriculture est la principale activité économique ; dans une faible mesure, il existe également une activité sylvicole. Randonnée, pêche et chasse sont pratiqués à faible intensité.



Elle est composée de garrigues, de matorrals et de fourrés qui sont les habitats les plus représentés avec presque 70% de la surface totale de la Réserve. Plus d'un quart de cette surface est occupée par les forêts, essentiellement des pinèdes. Dans une moindre mesure, on retrouve des habitats humides et aquatiques (le Var et 5 affluents) ainsi que des habitats rocheux (falaises et des éboulis). Les principales activités humaines autorisées sont la randonnée, le VTT, le canyoning ainsi que la pêche et la chasse.

Les bénéfices attendus pour votre territoire ?

- ➔ La préservation des services rendus par les milieux naturels, comme le stockage de carbone ou la régulation du cycle de l'eau pour les tourbières du Morvan.
- ➔ L'augmentation de la résilience des espèces et des milieux à l'échelle du territoire et l'intégration dans les stratégies locales d'amélioration de la connaissance scientifique ou de sensibilisation aux enjeux de la biodiversité (projets d'écotourisme).
- ➔ Le renforcement des activités et moyens de la réserve pour accompagner les activités et la qualité de vie.

Références :

[Plan d'adaptation](#) au changement climatique de la Réserve naturelle régionale des gorges de Daluis. LIFE Natur'Adapt – Rapport Communauté de communes Alpes d'Azur - SILVEIRA I., 2022

[Plan d'adaptation](#) - Démarche d'adaptation au changement climatique de la Réserve naturelle des Tourbières du Morvan - Réserve Naturelle des Tourbières du Morvan, Parc Naturel Régional Morvan, Véronique LEBOURGEOIS - Novembre 2020

Cette fiche a été produite dans le cadre du projet [LIFE Natur'Adapt](#) par l'AGATE-CPIE et le CEN Savoie sur la base du retour d'expérience de Christine Dodelin, Conservatrice de la RNR des Tourbières du Morvan au PNR du Morvan et de Audrey Renault, Chargée de mission "extension-aménagements" de la RNR de Gorges de Daluis à la communauté de communes Alpes d'Azur.



Coordinateur du projet



Grâce au soutien financier de



Contact : naturadapt@rnfrance.org / 03.80.48.91.00

Partenaires engagés dans le projet



Financeurs du projet



The Natur'Adapt project has received funding from the LIFE Programme of the European Union